



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-70219>

Département(s) de publication : 50

Annonce n° 24-70219

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté d'agglomération du Cotentin

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20006720500076

Ville : CHERBOURG EN COTENTIN

Code postal : 50100

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 50

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1439904>

Identifiant interne de la consultation : DIB-24-19

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : <http://marchespublicsmanche.fr>

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel

d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 16/07/2024 à 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Valeur technique : 40% Apprentissage : 10% Prix : 50%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Installation d'un pont élévateur hydraulique à fûts au dépôt de bus Cap Cotentin à Cherbourg-en-Cotentin

Code CPV principal - Descripteur principal : 42413500

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Mise en place d'un système de pont élévateur hydraulique à trois fût au dépôt de bus de Tourlaville afin de servir à la maintenance des nouveaux bus articulés de l'agglomération du Cotentin. Les prestations comprennent également de manière accessoire les travaux de génie civil et d'électricité nécessaires

Lieu principal d'exécution du marché : Dépôt de bus - Rue de la Chasse aux loups - Tourlaville 50110 CHERBOURG EN COTENTIN 50110 - Cherbourg en Cotentin

Durée du marché (en mois) : 5

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La visite du site n'est pas obligatoire pour la remise des offres mais elle est fortement conseillée. Pour pouvoir visiter, les candidats sont invités à contacter M. HERBET Guillaume, chargé de projet au sein de la collectivité en charge du dossier (coordonnées dans le règlement de la consultation). Le délai d'exécution global est de 5 mois, comprenant : -4 mois pour la commande du pont élévateur, la période de préparation des travaux de 2 mois et les travaux de génie civil qui s'en suivent, à compter de l'ordre de service, qui pourra être le cas échéant la notification de marché. -1 mois d'installation et de mise en service du pont élévateur à fûts comprenant les travaux d'électricité afférents, à compter de la livraison du pont élévateur. La date prévisionnelle de démarrage des prestations est fixée en septembre 2024 avec date de travaux de génie civil fixée à novembre 2024. Les variantes libres sont autorisées sous réserve de présenter également une offre strictement conforme aux pièces du marché (solution de base). Les exigences minimales que les variantes doivent respecter sont les suivantes : peuvent porter sur les prescriptions décrites au CCTP au 3.2.2. concernant le pont élévateur sous réserve qu'elles soient d'une qualité équivalente ou supérieure. Le taux de l'avance prévue est de 20% du montant TTC du marché.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Caen 3, rue Arthur Leduc BP 25086 14050 Caen Cedex 4 Tél : 02 31 70 72 72 - Fax : 02 31 52 42 17 greffe.ta-caen@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Les candidats peuvent introduire des recours conformément aux dispositions : - de l'article L. 551-1 et suivants du Code de justice administrative pour les pouvoirs adjudicateurs, -de l'article L. 551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices, -de l'article L. 551-13 et suivants du Code de justice administrative. Par ailleurs, les tiers

au contrat peuvent introduire un recours dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/06/2024